



• • • **cnes** • • •

Le label PME

est attribué pour une durée de 3 ans
PAR LE CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES
À LA SOCIÉTÉ

CILAS

pour :

Traitements optiques en couches minces pour applications spatiales

Conception, design et réalisation de traitements optiques diélectriques
(filtres, dichroïques, séparatrices, anti-reflets, ...),
traitements miroirs métalliques (argenture, aluminure, dorure), traitements noirs.

Fait à Toulouse, le : 18/03/2024


Lionel Sūchet

Directeur Général Délégué

